

Publié le 9 mars 2017

« 1000 logements familiaux et étudiants sur Lyon intra-muros »

La Société d'aménagement et de construction de la ville de Lyon va construire ou acquérir un millier de logements d'ici 2025, destinés aux familles et aux étudiants. Son plan d'investissement de plus de 150 millions d'euros inclut aussi un programme d'amélioration du patrimoine. Explications avec Éric Lamoulen, son directeur général.



Comment se porte aujourd'hui la SACVL ?

Entre 2007 et 2012, notre priorité a été de retrouver nos fondamentaux. Après une phase de stabilisation financière, la **SACVL** s'est concentrée sur la qualité de service et sur son patrimoine puis a relancé le développement. Depuis 2012, la satisfaction locataires a cru de 8 points et dépasse 80 %. 335 logements ont été adaptés au handicap et au vieillissement, un foyer d'accueil médicalisé sera livré en 2017 et 300 logements étudiants sont engagés. Au total, 1 000 logements sont en cours de travaux ou en projet. Dans le même temps, une nouvelle activité de syndic (1 000 lots) et un GIE* mutualisant nos informatiques avec une autre SEM ont été créés.

Lire aussi [Pourquoi une Sem de Lyon fait appel à la notation financière](#)

Quel est le budget de ces 1000 logements ?

Une centaine de millions d'euros sera engagée jusqu'en 2020, comportant 20 % de fonds propres. Par ailleurs, près de 60 millions d'euros serviront à l'amélioration du patrimoine et notamment à la mise en œuvre de la stratégie énergétique.

Votre plan d'investissement vise quel type de public ?

Nos logements se destinent surtout à accroître l'offre de logements dans un souci de mixité. Historiquement, la SACVL a inclus 10 à 20 % de logements sociaux dans des programmes de logements non conventionnés à loyer abordable. L'accueil des jeunes ménages et des primo-arrivants caractérise, avec la mixité sociale, l'action de la Sem au quotidien. Pour y parvenir, nous usons de l'ensemble des possibilités : maîtrise d'ouvrage directe, achat en Vefa, achat d'immeubles

existants et opération d'aménagement génératrice de foncier.

« Traditionnellement, la SACVL loge un grand nombre d'étudiants dans son parc »

Quelle part accordez-vous au logement étudiant ?

Le plan comporte **2 opérations de résidences étudiantes** emblématiques qui représentent le tiers de notre production prévisionnelle. La première, sur l'ancienne caserne située dans le Parc Blandan, comprendra 227 logements étudiants et des bureaux pour le Crous. La livraison est prévue en septembre 2017. La seconde opération, sur Lyon Confluence avec 70 logements étudiants, sera livrée en 2019.

Traditionnellement, la SACVL loge un grand nombre d'étudiants dans son parc, notamment non conventionné, ce qui permet une plus grande réactivité. En créant des résidences dédiées aux étudiants en zone centrale et dans des lieux attractifs, la SACVL complète son offre étudiante.

Cette offre étudiante comprend aussi le dispositif Mobiclé. En quoi consiste-t-il ?

Mobilclé permet aux locataires de la SACVL de **sous-louer une chambre à de jeunes travailleurs ou en formation**, pour un an maximum à un tarif plafond de 200 euros par mois. Avantages : une solution souple et pas chère pour les jeunes, un complément de revenus pour les locataires. Le dispositif est mené avec le **CLLAJ**, association d'aide au logement des jeunes, qui assure une intermédiation pour la mise en relation, la signature du bail ou la gestion d'éventuelles difficultés. Lancé l'été dernier, Mobiclé concerne à ce jour une dizaine de sous-locations.

*groupement d'intérêt public

Propos recueillis par

Par Hervé LE DAIN